

"Il n'y a pas plus de fraude à Bruxelles que dans les gouvernements" dans El País (14 mars 1999)

Légende: Entretien avec Jan O. Karlsson, Président de la Cour des comptes européenne du 18 janvier 1999 au 31 décembre 2001, paru le 14 mars 1999 dans le quotidien espagnol El País. Jan O. Karlsson explique en quoi consiste la fonction de contrôle de la Cour des comptes et avertit contre les excès de certains journalistes et politiciens ayant tendance à amplifier les affaires de fraude communautaire.

Source: El País. 14.03.1999. Madrid. "Entrevista con Jan O. Karlsson", auteur: Vidal-Folch, Xavier.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/il_n_y_a_pas_plus_de_fraude_a_bruelles_que_dans_les_gouvernements_dans_el_pais_14_mars_1999-fr-4fe4edc8-6e4f-4018-bf62-b775c3783787.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

«Il n’y a pas plus de fraude à Bruxelles que dans les gouvernements»

Jan O. Karlsson (Stockholm, 1939) est depuis janvier le président de la Cour des Comptes européenne, l’institution chargée d’effectuer l’audit de la Commission dont les travaux ont révélé de nombreuses irrégularités de gestion

XAVIER VIDAL-FOLCH - Bruxelles

Malgré sa sympathie, Jan O. Karlsson a une réputation d’homme dur et rigoureux, même s’il n’a pas la même aura inquisitrice que son prédécesseur. Dans ce premier entretien avec un média d’Europe du Sud, il dénonce les causes profondes des irrégularités. Il évalue le niveau de fraude communautaire au même niveau que la fraude nationale, sans «le magnifier» comme l’ont fait – ce qu’il critique de façon acerbe - certains journaux et hommes politiques. Il met en valeur la réaction «très adéquate» du commissaire espagnol Manuel Marín face au premier symptôme de corruption au sein de son département. Il propose enfin des solutions pour combattre cette corruption à Bruxelles et dans les gouvernements.

Question. La gestion de la Commission sur les ressources budgétaires européennes est-elle défailante?

Réponse. Plus ou moins comme celle des États membres qui administrent 85 % du budget. Comme bon nombre d’autres administrations, il y a de grandes différences entre les départements, en raison de leurs traditions différentes, en raison de la nature de leurs missions, selon que le cadre de leurs activités est statique ou au contraire très changeant et dynamique. La Commission doit revoir la propre structure de son Administration et être consciente que son unique solution est d’être flexible dans l’attribution de fonctionnaires et d’argent car il est impossible d’obtenir plus de ressources.

P. Cela demandera l’accord des gouvernements.

R. Les gouvernements doivent abandonner l’illusion qu’on peut utiliser un fonctionnaire deux fois. Si le nombre de tâches se multiplie mais que le personnel reste le même, le schéma ne fonctionne pas. C’est un bouillon de culture pour la mauvaise gestion car on dépend trop des agences d’assistance technique externes et des contrôles extérieurs. Cela génère un risque de fraude. Que les gouvernements soient réalistes! Qu’ils disent à la Commission, s’ils le désirent qu’elle ne fasse pas plus de choses, mais qu’ils évitent de lui confier plus de tâches tout en maintenant le même personnel.

P. Jusqu’où va la fraude à la Commission?

R. La cause du mirage existant est que quand on découvre une fraude dans un État membre, personne ne pense qu’il faille éliminer cet État. Quand on découvre une fraude à la Commission, nombreux sont ceux qui saisissent cette occasion pour la saper, elle et la construction européenne. Ils en profitent pour dire que tout l’argent injecté dans le budget commun est dilapidé et qu’il vaut donc mieux ne pas l’envoyer. Nous avons découvert de nombreuses irrégularités mais elles ne sont pas aussi graves qu’ont bien voulu le faire croire certains médias et certains hommes politiques. Certains journalistes, travaillant principalement pour des tabloïds et dans certaines régions – ne me faites pas préciser – ont contribué à cette tromperie, ils ont dupé les citoyens. Il n’est absolument pas évident que l’immoralité ou la fraude est plus importante à Bruxelles que dans les administrations nationales. Ce n’est absolument pas évident, même si cela ne diminue en rien la gravité des fraudes.

P. Certains le prétendent.

R. Ce n’est qu’une supposition sans fondement scientifique. Le fait est que la rumeur que suscite un «cas» à Bruxelles se répand plus que pour le même cas à Londres, Madrid ou Rome, car la Commission est très vulnérable. On lui a confié plus de tâches qu’elle ne peut en assumer. En outre, l’UE n’a ni armée ni écoles, la presque totalité de son budget est destiné aux subventions, et les subventions comportent toujours un

risque de fraude. Tout cela est sous la responsabilité politique commune de la Commission, du Parlement européen et des États membres.

P. Quel résultat peut-on espérer du processus actuel? Quel impact aura le rapport du Groupe des Sages?

R. Qu'il améliore l'ouverture et la transparence des institutions européennes. Il est possible de l'améliorer, nous, les Suédois, le savons depuis des siècles.

P. Comment distinguer télégraphiquement irrégularité, fraude, corruption, népotisme, favoritisme...?

R. C'est une distinction essentielle mais impossible. Cela demanderait des mois et toutes les pages de votre journal. Ce n'est pas ma faute, mais celle des 15 Premiers ministres. Depuis 1994, au sommet d'Essen, il a été décidé d'élaborer un accord pour la protection des intérêts financiers de la Communauté. C'est le grand accord anti-fraude, pour assurer une bonne utilisation de l'argent européen et donner des garanties aux contribuables. Eh bien soit, il a été adopté en 1996 et jusqu'à présent les États membres ne l'ont pas ratifié. Que diable fait Aznar au Parlement espagnol pour qu'il ne se presse pas à ratifier cet accord? Et il n'est pas le seul: que diable font chacun des autres 14 gouvernants au sein de leur Parlement respectif? Quand il sera ratifié, il y aura une norme définie et je pourrai alors vous répondre de façon plus claire.

P. Que voulez-vous réaliser pendant votre mandat?

R. Il y a six ans, on ne nous connaissait pas. Maintenant, l'opinion publique connaît la Cour des Comptes grâce à mes prédécesseurs, André Middlehoek et Bernhard Friedman, qui ont accompli cette tâche, avec des profils politiquement très marqués, qui ont parfois été critiqués. Je suis donc un privilégié, je n'ai pas besoin de développer un profil de notoriété. Ma mission est différente, elle consiste à centraliser tous les efforts sur le côté professionnel en augmentant la qualité de nos rapports et en améliorant la structure d'audit.

P. Le nombre d'audits va-y-il augmenter ou diminuer?

R. Nous avons produit une avalanche de rapports spéciaux. Je propose de réduire leur nombre et j'aimerais qu'ils soient plus courts, plus clairs, plus centrés sur la critique des mécanismes de dysfonctionnement et moins sur les personnes. Et avant tout, il faut améliorer le suivi.

P. De quelle manière?

R. Je vous donne un exemple que les Espagnols connaissent. Quand, en 1995, pendant l'investigation sur les programmes méditerranéens, je me suis trouvé confronté à certaines situations inacceptables, j'ai de suite écrit au commissaire Manuel Marín. Il a réagi très rapidement, avec beaucoup de poids, et de façon très adéquate, paralysant les programmes. C'était très bien de sa part, mais il reste ensuite le suivi de l'affaire: cinq années après, on n'a pas encore récupéré tout l'argent qui s'était envolé. Donc, si nous continuons à multiplier le nombre de rapports, nous rendrons impossible le suivi des rapports antérieurs. Nous devons améliorer cet aspect, dans l'intérêt du contribuable.

P. La Cour se sent-elle reléguée dans ses fonctions de contrôle par le Parlement ou par le Groupe des Sages?

R. Absolument pas. Cette institution n'est pas une institution politique. Nous avons personnellement chacun nos idées. Je ne suis pas un castrat politique, je suis social-démocrate depuis plus de quarante ans, tout comme mon prédécesseur était démocrate-chrétien. Mais nous laissons ces convictions sur le pas de la porte. Nous ne sommes pas des hommes politiques. Nous ne nous immisçons pas dans les travaux du Conseil ou du Parlement. Notre fonction n'est pas de les remplacer, mais d'élaborer des rapports d'audit. Rien de moins, mais rien de plus que cela.

Publié dans les pages internationales du quotidien EL PAÍS du 14 mars 1999. Auteur: Xavier Vidal-Folch.